

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le
Mardi 10/09/2019
Périodique 1.624
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : luc.looze.rgcc@gmail.com

CONVOCAATION REUNION DU MARDI
17/09/2019 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à
Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en **championnat** :
suspendu(s) pour 1 journée effective de
championnat au sein du RGCC à partir du:
21/09/2019

Néant

3 avertissements en **championnat** : suspendu(s)
pour 1 journée effective de **championnat** au sein
du RGCC à partir du : 21/09/2019

Néant

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Réunion du 10/09/2019 et matchs du
07 /09 /2019

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non
communiqués ou retards :

5. FC LA FAMILLE	1X3€
16.CS ACOZ	
F. Arbitre Incomplète	1x10 €
46.CHU CHARLEROI	
F. Arbitre Incomplète	1x10 €
56.SC WAINAGE	1X3 €
68.TRABZONSPOR	
ABS. Remise Dossiers	1x50 €

RAPPEL

Le paiement de l'assurance doit se trouver
obligatoirement sur le compte du RGCC
pour le **VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019** au
plus tard

RAPPEL MODIFICATIONS
Pour un changement d'heure ou un
changement de terrain le dernier
délai est le mardi précédent la
rencontre avant 10 heures
Pour un forfait au plus tard le
vendredi précédent la rencontre
avant 10 heures
Passer ces délais aucune
modifications ne sera acceptée

AFFILIATIONS

Petit rappel les joueurs non repris sur les
dossiers sont automatiquement désaffiliés
les cartes jaunes doivent être rentrées au
secrétariat chez Monsieur Tubetti

LES FEUILLES D'ARBITRES
CORRECTEMENTS REMPLIES (par ordre
Alphabétique), DOIVENT ETRE POSTEES
LE LUNDI MATIN (au plus tard),
AFFRANCHIES AVEC UN TIMBRE PRIOR,
M. LOOZE DOIT EN AVOIR POSSESSION
LE MARDI AVANT 13h00.
LA PARTIE DU DESSUS GAUCHE DES
ENVELOPPES (feuilles d'arbitres) DOIT
OBLIGATOIREMENT ETRE REMPLIE, EN
CAS DE NON RESPECT **UNE AMENDE DE**
10€ SERA INFLIGEE AU CLUB FAUTIF

RAPPEL ARBITRE OCCASIONNEL

La feuille d'arbitre doit être remplie comme
s'il s'agissait d'un arbitre officiel
En cas de manquement celle-ci sera
considérée comme feuille d'arbitre
incomplète

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE Mardi **17/09/2019** à **18h00** (si
besoin, voir convocation(s))